Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'alimentation **Service de l'alimentation** **Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments** **Bureau des établissements d'abattage et de découpe** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Instruction technique** **DGAL/SDSSA/2018-640** **28/08/2018**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/09/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Recensement des abattoirs d'animaux de boucherie susceptibles de réaliser l'abattage d'urgence d'animaux accidentés.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF SRAL DD(CS)PP

Résumé : Dans le cadre des travaux sur la transportabilité des animaux, la DGAL souhaite recenser les abattoirs d'animaux de boucherie susceptibles de réaliser l'abattage d'urgence d'animaux accidentés.

Dans le cadre des travaux sur la transportabilité des animaux accidentés, la DGAL souhaite recenser les abattoirs d'animaux de boucherie susceptibles de réaliser l'abattage d'urgence d'animaux accidentés.

Il est demandé aux SRAL de compléter le tableau joint en annexe.

Dans le modèle de tableau, quelques exemples sont proposés dans la colonne intitulée « Précisions particulières ». Cette liste n'est pas exhaustive. Vous pouvez compléter cette colonne avec les informations spécifiques aux établissements d'abattage de votre région.

Les tableaux complétés seront retournés par mail avant le 28 septembre à l'adresse suivante : bead.sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr
avec copie à Sandra Le Fouillé :
sandra.lefouille@agriculture.gouv.fr

Le Directeur Général de l'Alimentation

Patrick DEHAUMONT

Abattoirs d'animaux de boucherie susceptibles de réaliser l'abattage d'urgence d'animaux accidentés
RÉGION :

Département	**Nom – adresse** **Abattoir**	**Acceptation des animaux accidentés** **(oui/non)**	**Espèces**	**Jours**	**Heures**	**N° téléphone**	**N° téléphone d'urgence**	**Précisions particulières**	**Accepte les animaux abattus à la ferme (oui/non)**
								Reprise familiale si l'abattoir n'est pas intéressé par la carcasse.	
								Contact avant acheminement au ……. (de ...h à ….h).	
								Reprise familiale obligatoire.	
								Coût : ...€. Chèque de caution de ...€ en cas de saisie totale. La tête et le 5ème quartier restent la propriété de l'abattoir	